

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 03 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 03 octobre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle des fêtes à Ravel, après convocations légales en date du 06 juillet 2023, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Danielle GRANOUILLET	M. Romain FERRIER
Mme Josiane HUGUET	Mr Gilles MARQUET
Mme Agnès TARTRY - LAVEST	Mme Elyane GRANET
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
Mr Gilles BERGAMI	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Nicole BOUCHERAT
Mr Alain COSSON	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	Mr Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUE
M. Guillaume FRICKER	M. Lucas ANTOINE
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : Mr Patrice BLANC et Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mr TISSERAND T. donne pouvoir à Mme GROUIEC I.
- Mme VIAL S. donne pouvoir à Mr FRASIAK B.
- Mme OLIVON AM. donne pouvoir à Mme ROCHE S.
- Mr DAUDUIT C. donne pouvoir à Mme BRUSSAT E.
- Mr PEYNON D. donne pouvoir à Mme FORESTIER A.
- Mr BROUSSE R. donne pouvoir à Mme CIERGE M.

Absent : Mr GIRARD Jean-Baptiste

VOTE: En exercice : 35 Présents : 29 / Représentés : 6 Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

OBJET : Etablissement public foncier auvergne (EPF) modification des représentants

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER AUVERGNE (EPF) MODIFICATION DES REPRESENTANTS

- VU les statuts de la CCEDA
- VU les statuts du Syndicat Mixte de l'Etablissement Public Foncier Auvergne (EPF)
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2020
- VU la démission de Madame Emilie GRILLE de son mandat de déléguée suppléante au sein de l'EPF
- VU la proposition du conseil municipal de Saint Jean d'Heurs de la remplacer par Monsieur Bernard FRASIAK
- VU la démission de Monsieur Vincent SALMON de son mandat de conseiller municipal et de son mandat de délégué titulaire au sein de l'EPF.
- VU la proposition du conseil municipal de Lezoux de le remplacer par Madame Frédérique COPPIN.
- CONSIDERANT que les délégués à l'EPF Allier sont désignés parmi les membres du conseil communautaire ou des conseils municipaux ;

Madame la Présidente explique que suite à la démission de Madame Emilie GRILLE de son mandat de déléguée suppléante au sein de l'EPF, il est proposé de la remplacer par Monsieur Bernard FRASIAK sur le mandat de délégué suppléant.

Les représentants de l'EPF seront donc les suivants :

DELEGUES TITULAIRES : 10	Commune	DELEGUES SUPPLEANTS : 10	Commune
Guillaume CHAZAL	BORT-L'ETANG	Eric GOUTEFANGHEAT	RAVEL
Jean-Claude FERNANDEZ DA SILVA	BULHON	Bernard FRASIAK	St-JEAN-D'HEURS
Gilles HERBACH	CREVANT-LAVEINE	Lisette BELIME	SEYCHALLES
Patrick GIRAUD	CULHAT	Didier DUROHANY	VINZELLES
Jean-Luc NICOLAÏ	JOZE	Pierre AUZANCE	LEMPTY
Richard FOURNIER	LEMPTY	Marcel DOMINGO	LEZOUX
Frédérique COPPIN	LEZOUX	Dominique ÈVE	BORT-L'ETANG
Annie LAGEYRE	MOISSAT	Gérard MARCIN	PESCHADOIRES
Christian ROBIN	ORLEAT	Thierry CHARLES	CREVANT-LAVEINE
Dominique CHAZEAU	PESCHADOIRES	Yannick DUPOUË	SEYCHALLES

Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire :

AR Prefecture

063-246301097-20231003-20231003_01-DE
Reçu le 05/10/2023

CCEDA
CC 03/10/2023
(01)

- D'approuver le nouveau tableau des représentants de l'Etablissement Public Foncier d'Auvergne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 05 octobre 2023
Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente